

#### **NOUVELLE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE**

Depuis fin 2018, la construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique du centre de valorisation des déchets ménagers à lvry/Paris XIII est en cours. Elle remplacera l'usine existante en 2023, apportant un mieux-disant environnemental à tous les niveaux: odeurs maîtrisées, bruit atténué, rejets atmosphériques réduits, neutralisation renforcée des polluants, circulation diminuée...

La nouvelle unité traitera par incinération une quantité annuelle de 350 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, soit 50% de moins que l'installation actuelle. Pendant les 5 années du chantier, l'usine actuelle continuera à fonctionner afin de garantir la continuité du service public de traitement des déchets ménagers.



#### **SOMMAIRE**

3

#### VIE DE CHANTIER

MAI /
LES FONDATIONS
ÉTÉ-AUTOMNE /
LES PAROIS MOULÉES
NOVEMBRE /

LE TERRASSEMENT

4 > 7

#### **ACTUS**

RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE EN VALORISANT L'EMPLOI LOCAL

COMMUNIQUER ET FAIRE VIVRE LE CHANTIER

5

#### **EN CHIFFRE**

UN INVESTISSEMENT SOUTENU



8

#### À LA UNE

PREMIÈRE ÉTAPE POUR UN CHANTIER« VERT »



10

#### DOSSIER

ASSURER LA

CONTINUITÉ DU

SERVICE PUBLIC



14

#### LE CHANTIER EN IMAGES



TRANSFOMAG est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers / 35, bd de Sébastopol / 75001 Paris / Tél.: 01 40 13 17 00 / syctom-paris.fr / Directeur de la publication:
Martial LORENZO, Directeur général des services du Syctom / Conception, réalisation: Parimage / Crédits photos: Franck Badaire, Thomas Guyenet / Crédits photomontages: AlA Life Designers / Impression: Imprimerie RGI sur papier 100% recyclé.

#### LE SYCTOM

L'Agence métropolitaine des déchets ménagers, est un établissement public créé en

**1984.** Il a pour mission le traitement et la valorisation des 2,5 millions de tonnes de déchets ménagers produits par 6 millions d'habitants répartis sur 85 communes, dans 5 départements franciliens. Le Syctom, acteur industriel majeur, a pour objectif un avenir « zéro déchet non-valorisé ». Acteur responsable, il allie performance industrielle, innovation et exemplarité environnementale pour mener sa mission de service public au coeur de la métropole. En 2018, les installations du Syctom ont traité 2,3 millions de tonnes de déchets, dont plus de 30 % sur le seul site d'Ivry/Paris XIII.

**EN 2018** 



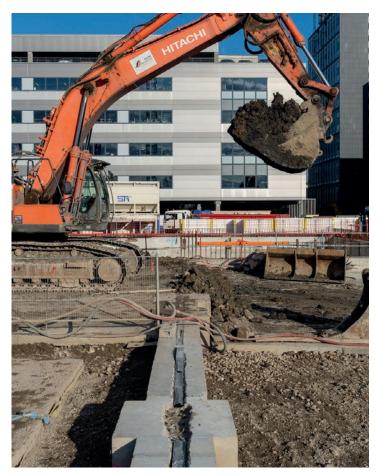
30%

des déchets métropolitains ont été traités sur le site d'Ivry/Paris XIII

# MAI / LES FONDATIONS PROFONDES

Suite à la déconstruction du bâtiment sud de l'usine actuelle (locaux sociaux et magasin de pièces détachées), les travaux des fondations profondes ont été réalisés de mai à septembre. La première partie de ces travaux consistait à forer 360 conduits d'une profondeur variant entre 20 et 30 mètres, où ont ensuite été coulés autant de pieux en béton armé. Ces pieux permettront de soutenir les équipements et le bâtiment de la nouvelle unité de valorisation énergétique





#### ÉTÉ-AUTOMNE | LES PAROIS MOULÉES

L'été et la rentrée de septembre ont été consacrés à la réalisation des parois moulées qui constitueront les murs de la partie souterraine de la future installation.

La réalisation de parois moulées consiste à creuser une tranchée, à la stabiliser, avant d'y placer des armatures métalliques et de couler le béton.

Les parois moulées du chantier d'Ivry font entre 0,65 et 0,82 mètres d'épaisseur et atteignent 25 mètres de profondeur pour les plus profondes.

#### NOVEMBRE | LE TERRASSEMENT

Suite à l'achèvement de la construction des parois moulées et des pieux en béton armé, les travaux de terrassement en pleine masse ont commencé en novembre : 88 000 tonnes de déblais ont été extraits sur une profondeur de près de 7 mètres. Les terres excavées ont été triées suivant un maillage fin préalablement caractérisé par sondages, puis évacuées majoritairement par la voie fluviale vers des installations adaptées.

# RÉPONDRE AUX ATTENTES DU TERRITOIRE EN PRIVILÉGIANT L'EMPLOI LOCAL

• • • Dans le cadre du chantier de construction de la nouvelle Unité de Valorisation Energétique d'Ivry/Paris XIII, le Groupement IP13 s'est engagé en faveur de la promotion et du soutien de l'emploi local.

Une partie des emplois créés lors des phases de construction et d'exploitation de l'usine actuelle et du projet sera attribuée à des bénéficiaires spécifiques. Pour mener à bien cet accord, les porteurs de projet s'appuient sur des acteurs reconnus de l'insertion et de la formation professionnelle, à savoir La Maison pour Rebondir (MPR), Vinci Insertion Emploi (ViE) et le SERCI (Service Clauses d'Insertion Ivry-Vitry-Choisy).

Prévue pour entrer en service en 2023, l'installation future doit être bâtie au terme d'un chantier de 5 ans, qui devrait déboucher sur de multiples perspectives d'emploi.

### INNOVATION SOCIALE ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION

La Maison Pour Rebondir, fondée par SUEZ à Bordeaux et considérée comme un véritable laboratoire d'innovation sociale a déjà permis la création de plus de 200 emplois sur le territoire de la métropole girondine. C'est sur cette lancée positive et avec des objectifs similaires de développement de l'emploi local et de valorisation de la cohésion sociale qu'a été créée une MPR dans le Val-de-Marne en 2016.

De son côté Vinci Insertion Emploi est créé en 2011 dans le but de promouvoir l'emploi durable en faisant office de pont entre les mondes de l'entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). A l'issue de ce dispositif, 593 personnes avaient retrouvé un travail en 2017. De même entre 2002 et fin 2018, la fondation ViE avait soutenu près de 1000 projets. Le SERCI Ivry-Vitry-Choisy a quant à lui été créé en 2017. Il succède à la Cellule Emploi ANRU et s'est élargi à l'ensemble des marchés lancés sur le territoire de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre. Un partenariat avec le Syctom et le groupement IP13 sera prochainement formalisé.

#### DES POSTES À POURVOIR RÉSERVÉS À UN PUBLIC PARTICULIER

Ce dispositif de promotion et de soutien vise en premier lieu les publics connaissant des difficultés d'accès à l'emploi. Les opportunités générées dans le cadre de la construction et de l'exploitation de l'incinérateur à lvry/Paris XIII et entrant dans le cadre de la « clause insertion » bénéficieront prioritairement aux salariés des structures de l'Insertion par l'Activité Economique et aux habitants des territoires concernés et proposés par le Groupement IP13. Par ordre de priorité, les localités concernées sont la ville d'Ivry, le 13e arrondissement, les villes de Vitry-sur-Seine, Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, Villejuif et les 12e et 14e arrondissements de la capitale.

#### LES PUBLICS ÉLIGIBLES À LA CLAUSE D'INSERTION DEVRONT RÉPONDRE À AU MOINS L'UN DES CRITÈRES SUIVANTS

- Les demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an
- Les allocataires du Revenu de Solidarité Active,
- Les allocataires des minima sociaux,
- Les travailleurs handicapés reconnus par la Maison Départementale des Travailleurs Handicapés inscrits au Pôle emploi
- Les personnes prises en charge par un dispositif de l'insertion par l'activité économique.
- Les jeunes de moins de 26 ans ayant un faible niveau de qualification (infra V) ou sans première expérience professionnelle,
- Les demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans

#### LE PUBLIC VISÉ DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « DEMANDEUR D'EMPLOI » DEVRA RÉPONDRE À L'UN DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Publics suivis par les services emploi des territoires concernés (PÔLE EMPLOI/PLIE/MDEE/ML...)
- Toute personne rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi sur avis motivé de ViE et de MPR
- Publics à la recherche d'un contrat d'alternance (Tout niveau de qualification)



#### **IP13 S'EST ENGAGÉ SUR 2 AXES MAJEURS POUR LA CONSTRUCTION DE L'UVE**



Réserver a minima

50 000

heures de travail à un public local en insertion

Réserver a minima

50 000

heures de travail à un public local demandeur d'emploi

#### **IP13 S'EST ENGAGÉ SUR 2 AXES MAJEURS POUR L'EXPLOITATION DE L'UVE**



Réserver a minima

heures de travail à un public local

en insertion

heures de travail à un public local demandeur d'emploi

Réserver

a minima

## UN **INVESTISSEMENT SOUTENU**



millions d'euros de prêt par la Banque Postale millions d'euros de prêt vert par la Banque Européenne d'Investissement

Le 21 novembre, le Syctom a signé avec la Banque Postale un contrat pour le financement du projet d'Ivry/Paris XIII pour un montant de 75 millions d'euros, sous la forme d'un « prêt vert ». Ce prêt vert est réservé aux projets favorisant la transition écologique, dans les domaines de la mobilité propre, de l'assainissement ou encore de la valorisation des déchets. Le prêt vert est ensuite refinancé par des obligations vertes émises par la Société de financement local (Sfil), banque publique partenaire de la Banque Postale.

L'attribution du prêt s'accompagne d'une analyse de l'impact écologique et notamment de la réduction d'émissions de CO2 du projet. Ce prêt fait suite à celui de 230 millions d'euros accordé en mai dernier au Syctom par la Banque Européenne d'Investissement pour le financement de ce même projet.



# COMMUNIQUER ET FAIRE VIVRE LE CHANTIER

• • • • Les travaux de transformation du centre de valorisation de déchets ménagers à Ivry/Paris XIII ont débuté en 2018. Dès lors, une vaste opération d'information du public a été mise en place afin de communiquer sur les enjeux, les objectifs et les avancées des travaux et d'établir les conditions d'un dialogue pérenne avec le territoire.

En effet, le projet a fait l'objet d'un dispositif de communication mettant à la portée du public de nombreuses informations relatives au projet et à l'avancement de ses travaux et ce sur plusieurs supports. Rue Victor Hugo, les riverains proches ont pu constater l'installation de panneaux de chantier et d'une palissade habillée aux couleurs du projet ; des adhésifs ont été installés sur l'ensemble du linéaire. Un habillage informatif du même type a ensuite été posé rue François Mitterrand. Après la diffusion à un large public d'un

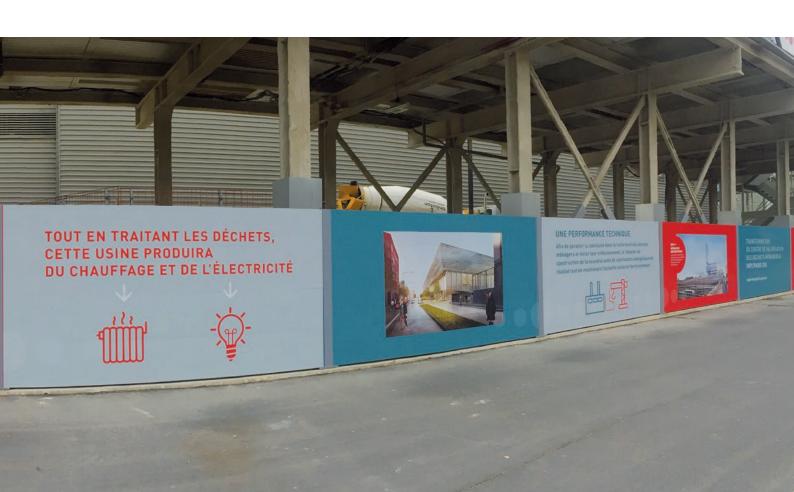
dépliant présentant le projet, les riverains les plus proches ont été destinataires de Flashs Infos lors des étapes techniques importantes du chantier.

Sur internet il est possible de s'informer via le site du Syctom et sur le site dédié au projet lvry-Paris XIII. Sur ce dernier il est possible de faire part de ses questions et observations dans la rubrique correspondante, spécialement consacrée au projet. Ce site héberge aussi la photothèque où les prises de vue sont constamment mises à jour.

Pour en savoir plus : projet-ivryparis13.syctom.fr







# PREMIÈRE ÉTAPE POUR UN CHANTIER« VERT »

• • • • Alors qu'elle doit être mise au service de plus d'un million de franciliens à partir de 2023 pour traiter 350 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, la future unité de valorisation énergétique d'Ivry/Paris XIII sera bâtie au terme d'un chantier de 5 ans.

Tourné vers l'avenir, selon l'objectif d'avoir le plus faible impact environnemental possible, le chantier de construction impose le respect de prescriptions particulières concernant la gestion des déchets de chantier, la limitation des nuisances et des pollutions sur le chantier tout comme la limitation des consommations de ressources.

Les déchets sortants seront autant que possible revalorisés ; le verre des lunettes de sécurité usagées par exemple doit être renvoyé au fabriquant pour être recyclé. Autant d'initiatives qui attestent des efforts mis en œuvre selon l'adage : « le meilleur déchet et celui que l'on ne produit pas ». •••

# UNE CHARTE « CHANTIER VERT » POUR GARANTIR LE RESPECT DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Ce chantier offre également l'opportunité de s'inscrire dans la démarche de transition écologique. En effet, le chantier se déroule sous l'égide de la charte « chantier vert », et traduit ainsi la volonté des entreprises qui y prennent part, à réduire au maximum les nuisances environnementales.

#### **DÉMARCHE HQE ET MATÉRIAUX RECYCLÉS**

Parce qu'il répond aux normes de Haute Qualité Environnementale, le chantier doit dès le début des travaux minimiser son propre impact environnemental. Ceci passe, entre autres, par le choix des produits et matériaux choisis. Par exemple, les quelques centaines de tonnes de poutrelles nécessaires à la charpente métallique de la base-vie, à la rampe d'accès et à la passerelle piétonne de liaison sont produites à partir de métal réemployé. La chaussée sera quant à elle constituée à partir de grave recyclée, alors que les chutes de contre-plaqué doivent être réemployées pour les divers panneaux d'affichage. L'agent de démoulage pour décoffrer les structures en béton est biodégradable et sans évaporation directe de solvant.

Le chantier doit minimiser son propre impact environnemental



Conformément à la Démarche Haute Qualité Environnementale, la ferraille récupérée lors de la déconstruction du bâtiment sud est triée et sera ensuite réemployée.



Ci les matériaux sont triés puis rassemblés en fonction de leur nature. Il seront ensuite conduits vers des installations adaptées, en vue de leur valorisation.



# ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC



• • • Considéré comme le plus grand centre de traitement multifilière francilien, le site d'Ivry/Paris XIII actuel doit laisser place à une nouvelle unité de valorisation énergétique à compter de 2023. Retour sur un équipement indispensable, qui aura assuré sa mission de service public pendant plus d'un demi-siècle.

#### PLUS DE CINQUANTE ANS D'ACTIVITÉ

Bâti en 1969 et modernisé plusieurs fois au cours des décennies suivantes, le centre multifilières d'Ivry/Paris XIII regroupe une usine d'incinération d'ordures ménagères (UOIM) avec valorisation énergétique, une déchèterie et un centre de tri des déchets à recycler, éléments ajoutés plus tard et mis en service en 1997. En outre, parce que la chaleur de la combustion est récupérée par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain, l'installation permet de produire 146 MW thermiques par an, soit 220 tonnes/heure de vapeur et d'alimenter de nombreux foyers et établissements publics parisiens.

Autorisée par le préfet du Val de Marne à traiter 730 000 tonnes de déchets par an par incinération, l'usine actuelle comporte un certain nombre d'équipements arrivant en fin de vie après plus de 50 années d'exploitation.

C'est dans cette perspective qu'ont été lancées dès 2003 les premières réflexions en vue de la reconstruction d'une nouvelle

installation destinée à remplacer l'usine actuelle.

Un impératif s'imposait cependant : garantir la continuité du service public de traitement des déchets ménagers en construisant la nouvelle unité tout en maintenant l'usine actuelle en activité.

#### L'AMBITION D'UN TRAITEMENT DES DÉCHETS RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR

Fort des enjeux de continuité de service public mais aussi de l'affirmation à s'inscrire dans un mode plus durable de gestion des ressources, le Syctom porte le projet d'un centre nouveau

Conformément aux objectifs de transition écologique et conformément à la « hiérarchie des modes de traitement », organisation relative à l'article L541-1 du code de l'Environnement issue du Grenelle 2 ou encore des objectifs fixés par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, la future

installation doit entrer en service en 2023, traiter 350 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, soit 50% de moins que l'usine actuelle et assurer le traitement des déchets pour 1 400 000 habitants.

Cette réduction des capacités de traitement se justifie par la prise en compte des perspectives d'amélioration du tri des déchets recyclables et de la crois-

sance de la collecte des biodéchets qui progresse peu à peu sur le territoire du Syctom et sera rendue obligatoire dès 2025. Ces déchets, distingués et collectés séparément des ordures ménagères, seront valorisés par compostage ou par méthanisation.

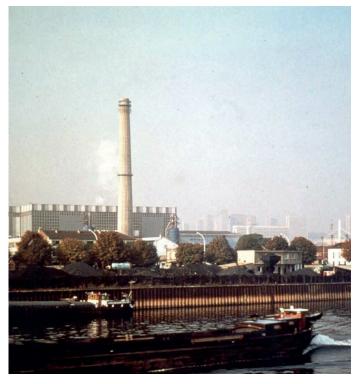
S'inscrire dans un mode plus durable de gestion des ressources...



Vue en perspective du futur site d'Ivry/Paris XIII et de ses abords, rue François Mitterrand.

Le centre multifilière d'Ivry/Paris XIII en 1972

#### 12 / DOSSIER





La future installation continuera à approvisionner la CPCU en vapeur, tout en apportant un mieux-disant environnemental, notamment en termes de qualité des rejets atmosphériques, des émissions sonores et olfactives et des volumes d'eau prélevés dans la Seine (réduits de 99,7%).

Le suivi de la future installation fera l'objet d'une Commission de Suivi de Site (CSS) mise en place par le Préfet, composée d'élus, de salariés, d'associations et des services de l'Etat. La surveillance de l'installation sera aussi garantie par les modalités définies dans la « Charte de qualité environnementale », en partie basée sur un contrôle citoyen via des « Sentinelles » et d'un « jury de nez » composé de riverains volontaires d'Ivry-sur-Seine et du 13º arrondissement de Paris.

#### **UNE ARCHITECTURE NOVATRICE**

La future installation, une fois érigée, doit offrir une architecture pensée pour mettre en valeur l'ensemble du quartier. D'aspect novateur et conçue pour affirmer sa présence, la future UVE doit contribuer à rappeler que la gestion des déchets est l'affaire de tous.

Le projet est dessiné pour s'intégrer au mieux au quartier et fait figure d'œuvre moderne, alliant matériaux bruts et éléments végétalisés. ••••

#### **EN CHIFFRES**



350 000

tonnes d'ordures ménagères résiduelles par an



**-50** %

Capacité d'incinération réduite de moitié



1 400 000

habitants sur le bassin versant de l'usine



2023

Mise en service de la nouvelle installation

Photographie prise depuis la Seine de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII, années 1960

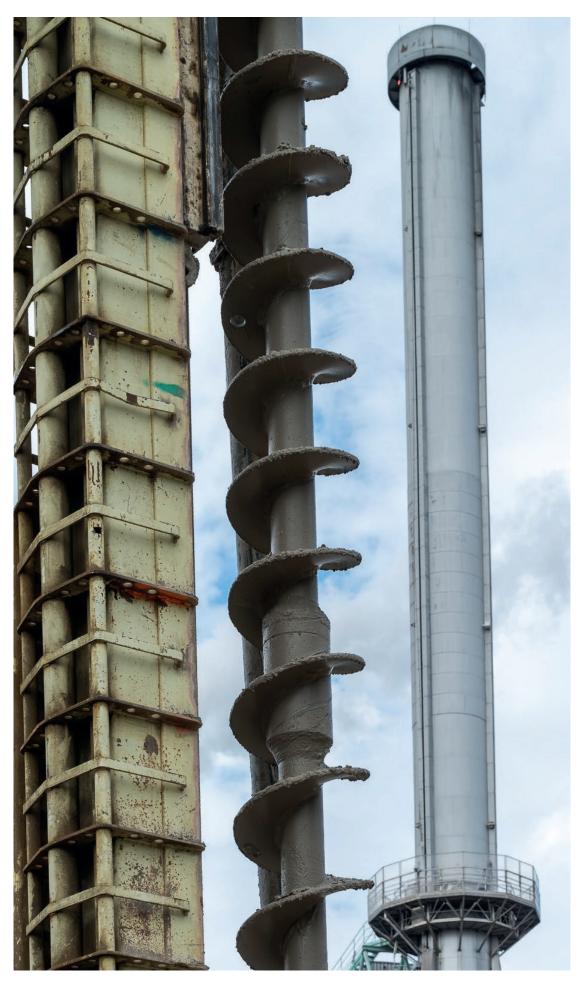
Photographie prise sur site, depuis l'espace occupé par l'ancienne déchèterie, début des années 1990.

L'enveloppe métallique du site a été choisie pour rappeler son passé industriel tout en soulignant son aspect moderne.

Dessiné pour s'intégrer au mieux au quartier et fait figure d'œuvre moderne...



#### 14 / LE **CHANTIER EN IMAGES**



Parce que les travaux à réaliser sont complexes, situés dans un milieu urbain aux fortes contraintes et qu'ils respectent une charte de qualité environnementale, ils représentent un véritable défi technique. La construction des parois moulées par exemple, dont on peut observer ci-gauche une foreuse nécessaire au creusement, exige excavations pouvant aller jusqu'à 25 m soient creusées. Une véritable prouesse d'ingénierie dans un tel environnement!



















